



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LP120002711

Dénomination nationale : Réseaux et télécommunications

Spécialité : Réseaux et génie informatique

Présentation de la spécialité

Depuis son ouverture en 2000, la licence forme à la fois au développement et à l'administration des réseaux. Elle apporte les compétences permettant d'exercer les fonctions d'intégration de l'outil informatique comme moyen de production, de création de services ou de valeur marchande. Les métiers visés sont ceux : de l'administration et de la configuration des systèmes ; de la maintenance et de la sécurité des réseaux ; du développement et de l'analyse ; du déploiement d'infrastructures ; du web ; du e-commerce. La formation, localisée à Amiens, est portée par l'Institut universitaire de technologie d'Amiens, avec pour composante associée l'Institut supérieur des sciences et techniques (INSSET) de Saint-Quentin, et pour partenaire le lycée Edouard Gand d'Amiens. Elle accueille un public en formation initiale, en formation continue et en alternance par apprentissage et en contrat de professionnalisation.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	36
Taux de réussite	84 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	3 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	70 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	34 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 1 enquête nationale 3 enquêtes de l'établissement	86 % de 53 % à 83 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La dénomination « réseaux » de la licence est source d'interrogation : principalement orientée génie logiciel, son caractère « réseaux » n'apparaît pas véritablement en adéquation avec son contenu. Ainsi, les modules « réseaux », assez peu spécialisés, sont enseignés par des universitaires ; le génie logiciel et le web le sont plutôt par les professionnels. Dès lors, la formation pourrait être renommée, pour une meilleure lisibilité, sous l'intitulé « Systèmes informatiques et logiciels ». Du point de vue de l'insertion professionnelle, la formation enregistre des résultats corrects, hormis pour l'enquête de suivi propre de 2007, pour laquelle le taux de poursuite d'études est très élevé (40 % des répondants). Celles-ci se font d'ailleurs très largement au sein même de l'université, en master « Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises » (MIAGE). Les diplômés en emploi se situent cependant dans les métiers visés et dans des délais généralement très courts.

La formation combine de manière bénéfique, en dissociant deux groupes, formation initiale et formation en alternance (en apprentissage et en contrats de professionnalisation). Elle connaît depuis 2007 une forte progression de l'apprentissage, qui représente en 2009 près de la moitié de son public. L'équipe pédagogique est très centrée sur le département d'informatique de l'IUT. Il semble utile de la diversifier en renforçant notamment la présence des professionnels et en rééquilibrant la répartition entre réseaux et génie logiciel dans les enseignements.

La licence a des effectifs très fluctuants. Cela caractérise une insuffisante attractivité eu égard aux effectifs visés, qui peuvent sembler d'ailleurs particulièrement élevés. La réussite au diplôme est corrélativement faible et très fluctuante. En effet, le très faible taux de réussite enregistré en 2007/2008 (65 %) est expliqué par une insuffisante sélectivité opérée sur les candidatures. Par ailleurs, la formation intègre très peu d'étudiants issus de L2, et le public est insuffisamment diversifié.

- Points forts :
 - La croissance de l'alternance dans cette formation.
 - Une insertion professionnelle rapide des diplômés en emploi et la bonne adéquation de la formation aux métiers visés.
 - L'organisation pédagogique et le rythme d'alternance satisfaisants.

- Points faibles :
 - Des effectifs et taux de réussite très fluctuants.
 - Une attractivité insuffisante et des difficultés de régulation des flux.
 - Une formation « Génie logiciel » plutôt que « Réseaux », contrairement aux attentes.
 - Des poursuites d'études ponctuellement très nombreuses.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Pour conserver l'orientation « réseaux » de la formation, il conviendrait d'ajuster sensiblement la répartition des enseignements et d'augmenter la part des intervenants professionnels, notamment dans le domaine des réseaux. Dans le cas contraire, la formation devrait se repositionner plus clairement vers le génie logiciel et le web.

Par ailleurs, il conviendrait de renforcer nettement l'attractivité de la formation et de mener une politique de sélection des candidats plus efficace ; ceci dans une triple perspective : diversifier le public en intégrant notamment des étudiants de L2, améliorer le taux de réussite au diplôme et réduire le taux de poursuite d'études. Les actions de communication en amont et de renforcement des dispositifs de mise à niveau à l'entrée en formation, déjà engagées, sont, dès lors, à poursuivre. Il conviendrait cependant de mettre en place de nouveaux dispositifs en licence générale. L'instauration dans ces filières de modules de préparation à l'entrée en licence professionnelle, menées sous l'égide de l'établissement, contribuerait à renforcer l'attractivité de la licence professionnelle.

Une diversification de l'équipe pédagogique au profit d'enseignants provenant d'autres composantes de l'université, pourrait également participer à cet objectif ainsi qu'à celui de limitation des poursuites d'études en master au sein de l'établissement. La politique de recrutement devrait par ailleurs veiller à stabiliser les flux et à ce que les étudiants sélectionnés répondent aux exigences en termes de niveaux requis. La mise en place d'entretiens systématiques avec les candidats procède de cette logique. Elle pourrait être accompagnée d'une réflexion en profondeur du conseil de perfectionnement sur les critères de sélection à mettre en place. On pourrait enfin viser des flux annuels plus faibles pour une meilleure efficacité de la politique de recrutement des candidats.